



L'ÉCHO DU MAIRE

// L'ECHO EN BREF

C'est parti mon Api ! Faire vos courses à Ecoyeux, c'est ENFIN possible !

Chère Écozilienne, Cher Écozilien,

A l'heure où j'écris cet édito les élections législatives ne sont pas encore commencées.

Je comprends vos inquiétudes nombreuses dans ce contexte national, international et planétaire aussi perturbé (pouvoir d'achat, sécurité, retraite, guerre, crise climatique, énergétique et environnementale). Cependant, ne nous laissons pas tenter par l'individualisme et le repli sur soi, et à l'inverse parions sur le vivre ensemble, l'apaisement et le refus des communautarismes. Pensons Liberté Égalité sans oublier Fraternité.

Quel qu'ait été votre choix et quel qu'en soit le résultat, aidez-nous à mener à bien tous nos projets. Sur le terrain, la vie communale continue. Je vous invite à feuilleter ce magazine qui relate l'avancée de nos actions.

La saison estivale commence et je vous propose de nous retrouver tout au long de celle-ci, en commençant par le 12 juillet avec un grand concert live autour des Années 80, le 3 août avec les Eurochestreries et un quatuor Brésilien accompagné d'une pianiste et d'un flûtiste et enfin le 15 août pour commémorer les 80 ans des Victimes du combat de Château-Gaillard et des Pinarderies.

Je vous souhaite un bel été !

Pascal GILLARD,
Le Maire



Notre super supérette Api s'est installée à l'entrée du bourg (en face de la MAM). Son inauguration a eu lieu le mercredi 29 mai. L'idée derrière le projet est de répondre aux besoins de la population rurale.

Dans son discours, le maire Pascal GILLARD, après avoir rappelé l'historique du lieu, s'est félicité de revoir un commerce alimentaire de proximité, comme il en existait jusque dans les années 2010. Il a également rappelé l'importance d'une telle implantation : « Le déploiement de la supérette connectée, libre-service, 24/24, 7/7, avec 700 références de produits à prix supermarché répond à un besoin réel et offre une solution

concrète de proximité à l'ensemble de la population, des associations et des nombreux usagers de la route. Elle s'intègre désormais dans notre paysage et contribue à renforcer notre attractivité. »

Enfin, il a terminé en soulignant la collaboration avec les producteurs locaux visant à renforcer une économie de proximité et faire vivre l'économie locale.

Le verre de l'amitié est venu clore l'inauguration.

Nous espérons que ce service ouvert 7 jours sur 7 confirmera son succès.

// L'ECHO EN BREF

Exposition peintures : ECO ART'S

De très belles œuvres et une ambiance sympathique étaient au programme du vendredi 31 mai au lundi 3 juin à la Salle Château Vieux lors de la première édition de l'exposition de peintures ECO ART'S.



Quatre artistes et habitants d'Écoyeux y ont présenté : huiles, acryliques, aquarelles...

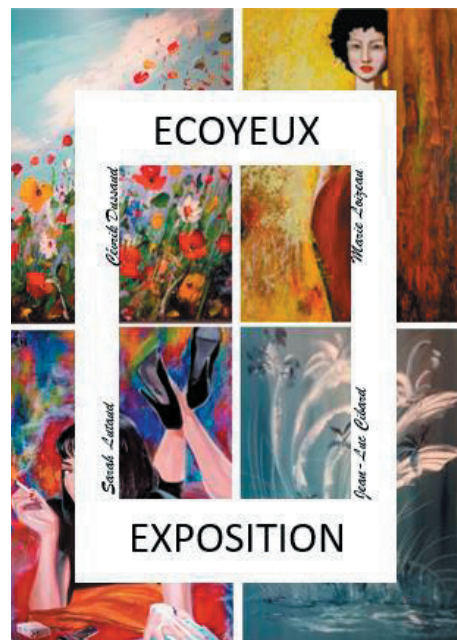
Ils ont échangé sur leurs créations, transmettant ainsi leur passion pour la peinture.



Samedi 1^{er} juin un public nombreux se pressait au vernissage.

Artistes

- Marie LOIZEAU
- Sarah LUTAUD
- Jean-Luc CIBARD
- Cévrick DUSSAUD



Nouveau site internet

Dans le cadre de notre engagement, l'ancien site déjà riche en contenu, a été repensé en gardant l'objectif d'informer les habitants sur l'actualité du village, tout en leur permettant de disposer d'informations pratiques sur la vie de la commune.

Ce mode de communication mis à disposition de tous, complète les autres moyens d'information tels que ce bulletin municipal, Panneau Pocket et notre page Facebook. Plus moderne et plus dynamique, le nouveau site est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette.

En quelques clics seulement, le site donne accès à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale et intercommunale et permet d'obtenir les renseignements utiles via une arborescence claire où toutes



[VIE COMMUNALE](#) ▾ [DÉMARCHES](#) ▾ [AU QUOTIDIEN](#) ▾ [ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE](#) ▾ [ÉCONOMIE - LOISIRS - CULTURE](#) ▾ [Q](#)



les informations sont accessibles dans des rubriques fondamentales.

N'hésitez pas ! Venez jeter un oeil : www.ecoyeux.fr

// L'ÉCHO INFO

PISTE & TRÉSOR, le jeu de piste arrive à Ecoyeux !

Découvrez sur l'application gratuite Piste & Trésor, le parcours Les Vadrouilles de Benéz.

L'office de tourisme de Saintes et de la Saintonge a conçu des petits circuits de randonnées par le biais de jeu de piste interactif. Ces mini-randos vous feront découvrir les villages, la campagne de Saintonge et savourer de bons moments en famille ou entre amis. Parcours de 4km environ.



En vadrouille
avec
Benéz

GRATUIT

NOUVEAU JEU DE PISTE DANS LES VILLAGES DE SAINTONGE

- ECOYEUX
- VILLARS-LES-BOIS
- Fontcouverte

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION SUR ANDROID OU APPLE STORE

Piste & Trésor



En vadrouille
avec
Benéz

NOUVEAU
GRATUIT

3 BALADES LUDIQUES ET INTERACTIVES

Relevez les défis, attrapez les coquillages, gagnez des lettres et résolvez les énigmes de Benéz.

Dans les villages de Saintonge, l'aventure vous attend et elle promet d'être amusante. Alors laissez-vous prendre au jeu !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION SUR ANDROID OU APPLE STORE

Piste & Trésor

Suivez le meilleur guide
«Benéz» le bienheureux
saintongeais



PROPOSÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME DE SAINTES ET DE LA SAINTONGE

**OSEZ
INTERNET !**

LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS



Votre **accompagnateur numérique**
du **Département** est là pour vous
aider gratuitement !



Prendre en main un
équipement informatique
(ordinateur, smartphone,
tablette, etc)



Naviguer sur
Internet



Envoyer, recevoir,
gérer ses
courriels



Installer et utiliser
des applications
utiles sur son
smartphone



Créer et gérer
(stocker, ranger,
partager) ses
contenus numériques



Connaître
l'environnement
et le vocabulaire
numérique

Permanences à la mairie de Écoyeux
Les mardis des semaines paires
de 09h00 à 12h00
Accueil sur RDV au 06 03 77 36 67

+ D'INFOS : **0809 540 017** (prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

charente-maritime.fr/internet-besoin-daide



charente-maritime.fr



**la
Charente
Maritime**
LE DÉPARTEMENT

// L'ÉCHO DE LA MÉDIATHÈQUE

Eh oui ! Déjà la fin de l'année scolaire !



Quels sont vos projets pour les vacances d'été ? plage, bricolage, tourisme, voyages, balades, lectures

La Médiathèque peut vous accompagner tout au long de l'été avec ses nombreux ouvrages documentaires, ses romans, ses policiers, ses BD, ses mangas etc...

Il est possible d'emprunter des livres mais aussi de venir lire sur place. Vous pourrez profiter de la fraîcheur du bâtiment ou vous installer dans le jardin, dans des fauteuils mis à votre disposition.

Nous serons ouverts tout l'été le mardi de 15h à 17h30 et le mercredi de 16h30 à 19h.



**Les Jeux Olympiques :
événement incontournable
de cet été 2024**



A cette occasion, nous exposons de nombreux ouvrages sur le sujet et sur les sports présents à ces jeux.

En dehors des Jeux Olympiques, nous mettons également en exposition des livres sur le Tour de France, l'été et ses activités, le tourisme régional, la cuisine des beaux jours ...

Nos nouveautés

Romans

CHALANDON *L'Enragé*

DARRIEUSSECQ *Fabriquer une femme*

DICKER *Un Animal sauvage*

FOENKINOS *La Vie heureuse*

GOUNELLE *Un Monde presque parfait*

GRIMALDI *Plus grand que le ciel*

LOUIS *Monique s'évade*

RUFIN *D'or et de jungle*

SAPIN-DEFOUR *Son odeur après la pluie*

SCHLESSER *Les Yeux de Mona*

Policiers

BIZIEN *La Chambre mortuaire*

FOUASSIER *Le Chant maléfique*

LEHANE *Le Silence*

THILLIEZ *Norferville*

Un roman et un policier dont l'intrigue se passe en Charente-Maritime :

BESSON *Un soir d'été*

DELZONGLE *Noir comme l'orage*

Documentaires

ARMENGAUD *Jouets de nature*

FONTENOY *Femmes océanes*

KOLODNY *Olympix : l'étonnante histoire des jeux*

MENORET *Les Félinos*

POWELL *Guide du skateboard*

Cro' une histoire

Comme promis dans le précédent numéro, voici la photo d'Eléonore et Sekou, reine et roi de la Médiathèque pour cette année 2024.



Un samedi par mois, nous avons organisé un temps d'histoires pour les enfants et prévu à chaque fois une petite activité. Nous reprendrons cette activité à la rentrée.

Vos enfants sont venus avec leur classe durant toute l'année scolaire. Ils ont apprécié ce moment.

Profitez des vacances pour venir partager avec eux des temps de découvertes et de lectures !

Bon été à toutes et à tous !

*L'Equipe de le Médiathèque
Sylvie, Nicole, Christiane, Catherine.*



// L'ÉCHO DES TRAVAUX



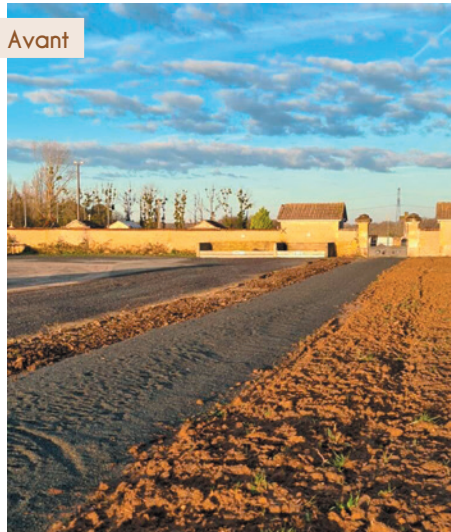
Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en salle de conseil municipal



Les travaux commencés fin 2023 continuent. Nos agents techniques ont effectué de gros travaux d'aménagement à l'intérieur, les ouvertures viennent d'être posées par ESPRIT BOIS Brizambourg et la Sarl A.Y.GOURAUD Jonzac pose actuellement le placo.

Plantations allée du Cimetière

Avant



Après



Après l'arrachage de la haie bordant l'entrée du cimetière en janvier dernier, des cyprès ont été plantés, sur toute la longueur, par Les Pépinières du Ruisseau St Pierre La Noue.

Aménagement espace vert



La mise en valeur des espaces publics compte parmi les démarches volontaristes de la municipalité, laquelle s'attache depuis longtemps, à tout mettre en œuvre pour préserver, valoriser et promouvoir notre patrimoine.

L'enherbement apporte lumière et ouverture sur les espaces publics mettant en valeur le bâti par un contraste minéral / végétal.

C'est dans ce contexte, que nos agents techniques ont semé de la pelouse devant la façade de l'église, délimitant ainsi une scène naturelle.

Fin de l'enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont enfin terminés dans le bourg. Le réseau aérien a été retiré et les anciens poteaux supprimés. Les trous laissés par ces derniers sont en cours de réfection.

CHEZ RICHARD

À la suite de l'acquisition de deux terrains « Chez Richard » fin 2023, la commune y a réalisé d'importants travaux de voirie.

Ces aménagements ont permis de sécuriser la sortie de certains riverains et de réduire la vitesse dans ce lieu-dit.



// L'ECHO PORTRAIT

Rencontre avec Jean-Christophe, Apicier dans le groupe Api depuis janvier 2024, en charge de la supérette Api d'Ecoyeux.



Pouvez-vous présenter la supérette Api ?

Api, ce sont des supérettes installées dans les villages ruraux qui n'ont pas ou plus de commerces.

La supérette offre une surface de vente de 40m². Elle est ouverte 7/7 et 24h/24 et propose 700 références. Nos clients pourront y trouver tous les produits du quotidien à prix supermarché.

La supérette dispose d'un rayon épicerie et boissons, maison et hygiène, produits frais et surgelés, fruits et légumes frais et produits locaux.

En quoi consiste votre travail ?

La supérette Api est autonome mais pas dépourvue d'humain.

Je suis ici tous les lundis de 9h à 11h et les mercredis de 12h à 14h.

Mon rôle est de réapprovisionner le magasin, passer les commandes, faire le rangement et le nettoyage. Je contrôle aussi les dates limites de consommation. En fait, j'ai le même rôle qu'une personne qui tient une supérette.

J'assure aussi le lien avec nos clients notamment grâce au cahier prévu à cet effet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce cahier ?

C'est vraiment le lien entre l'Apicier et le client. Nous recueillons les avis ou suggestions. Nos clients peuvent aussi exprimer des demandes quant à des produits. Dans la mesure du possible nous essayons de leur donner satisfaction. Par exemple, nous avons mis du beurre salé dans nos supérettes à la suite de nombreuses demandes.

Quels sont les premiers retours ?

Ils sont très positifs. Ils apprécient d'avoir un commerce de proximité, et de retrouver une vraie autonomie dans leur village. Pour eux c'est très pratique.

Pour le moment, nos clients effectuent surtout des achats d'appoint mais nous espérons qu'à terme ils y fassent leurs courses comme nous l'observons déjà dans d'autres supérettes.

Vendez-vous des produits locaux ?

Oui nous avons un espace dédié aux producteurs locaux. Nos clients pourront y trouver des jus de pomme bio de la SCEA Ferme d'Alhena d'Alexandre MOUROZEAU, producteur à Ecoyeux ainsi que du pain et des viennoiseries de la boulangerie Benoît ROUSSEAU de Saint Césaire tous les jours sauf le dimanche. Si d'autres producteurs veulent travailler avec nous, nous les invitons à nous contacter.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Un document stratégique qui définira les nouvelles priorités d'aménagement sur le territoire

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 14 décembre 2021 par délibération du conseil communautaire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Jean-Luc MARCHAIS, maire de Bussac-sur-Charente et vice-président en charge de la planification de l'urbanisme, supervise ce dossier au sein de l'intercommunalité, assisté par une équipe technique chargée de rédiger les pièces du futur PLUi.

A son terme, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur le territoire intercommunal (PLU, Cartes Communales). Il s'agira d'un document unique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Les futures règles du PLUi seront les mêmes pour toutes les communes de Saintes Grandes Rives, l'Agglo. Finis, les règles d'urbanisme à géométrie variable et les exigences d'aspects des constructions différentes d'une commune à l'autre !

L'élaboration du PLUi est longue. Elle s'étalera jusqu'en 2027. Il s'agit d'une étude complexe jalonnée par plusieurs étapes.

Une première phase de diagnostic du territoire a été menée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Celle-ci a été close en fin d'année 2023.

Ce diagnostic a intégré plusieurs temps de travail collaboratif avec les élus des différentes communes, qui ont partagé ensemble une vision commune du territoire, ses enjeux, ses problématiques et ses défis à venir. L'intercommunalité garde le souci de maintenir les communes au cœur de l'élaboration du PLUi. Il ne s'agit pas d'en faire un document purement technique, déconnecté du terrain et imposé d'en haut !



Le territoire



Emplois

13 zones d'activités

35 410 actifs habitant sur le territoire
26 665 emplois recensés sur le territoire
32 % d'employés
27 % de professions intermédiaires



Lieux de travail

63,8 % de déplacements domicile-travail s'effectuent en dehors de la commune de résidence

Un territoire qui attire les actifs venus de l'extérieur : pour deux actifs quittant le territoire quotidiennement pour aller travailler, 3 actifs y entrent depuis l'extérieur !

Comment puis-je suivre et participer à l'élaboration du PLUi ?

Une rubrique lui est spécifiquement dédiée à l'adresse:

<https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Des réunions publiques sont prévues courant 2025. Par ailleurs, vous pouvez adresser vos observations et contributions à Saintes Grandes Rives, l'Agglo :

- En les consignant sur le registre mis à votre disposition dans votre mairie et au siège de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
- En les adressant par écrit à Monsieur le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes
- En les consignant sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien Internet <https://www.registredemat.fr/plui-cdasaintes>



Biodiversité

Un territoire d'eau, de forêts et de vignes
30 % d'espaces naturels (bois, prairies...)

3 sites Natura 2000

9 % du territoire (4 080 hectares)

239 km de cours d'eau

(Coran, Charente, Seugne, Antenne, Arnoult)

Depuis le début 2024, s'est ouverte une seconde phase correspondant à la rédaction d'une autre pièce du PLUi. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le « cœur » politique du PLUi, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

A compter de 2025, les services techniques de Saintes Grandes Rives, l'Agglo étudieront avec les élus les diverses traductions réglementaires du futur PLUi : définition des zones ouvertes à la construction, règles définies selon les vocations des zones... Ces règles feront l'objet d'une évaluation environnementale, rendue obligatoire par la loi.

A ce stade, l'aboutissement du dossier est prévue pour 2026, sous réserve de contraintes techniques et législatives imprévues. Il s'en suivra l'avis des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique ouverte à la participation de tous.

En attendant ces échéances, nous vous invitons à rester informé(e)s sur l'état d'avancement du PLUi depuis la page <https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>



Logement

33 427 logements

87,7 % de résidences principales

78,2 % de maisons individuelles

27,2 % de logements antérieurs à 1946

33,8 % de locataires



Population

60 447 habitants (2021)

+0,4 % de population supplémentaire entre 2014 et 2020

13 seniors pour **10** jeunes

6 arrivants sur 10 ont moins de 40 ans

Pourquoi réaliser le PLUi et quelles conséquences sur mon quotidien ?

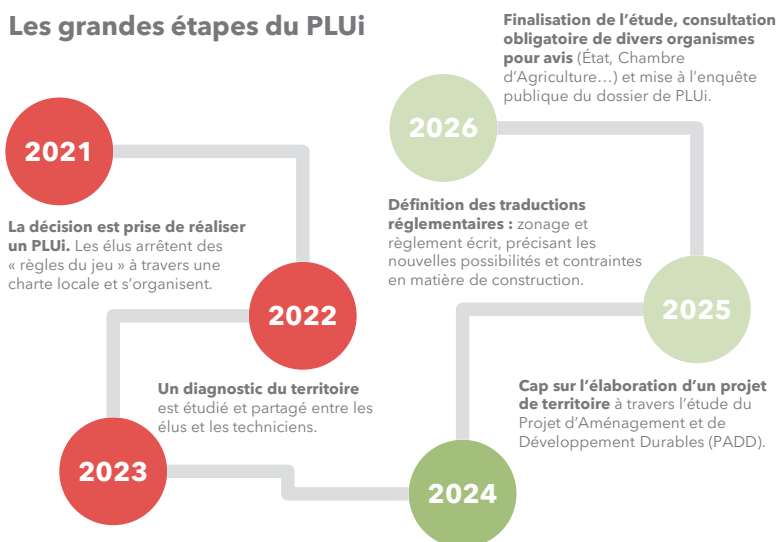
Les documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont un incontournable pour les communes, sans lesquels les autorisations d'urbanisme ne peuvent être instruites avec clarté, efficacité et équité.

En la matière, nul ne peut se prévaloir de bénéficier de « droit acquis » en matière de constructibilité de sa ou ses propriétés. Ces droits sont légitimement questionnés lors de la révision régulière de ces documents. Par ailleurs, le législateur contraint dorénavant les communes et leurs groupements intercommunaux à mettre en conformité leurs documents d'urbanisme avec une trajectoire nationale de lutte contre l'étalement urbain.

Cette dernière, définie par la loi « Climat et Résilience », vise un **objectif de « zéro artificialisation nette » des sols à l'horizon 2050**, essentiellement pour des raisons de protection de l'environnement. Cet objectif s'impose aux élus locaux, qui de fait, doivent questionner les modalités de développement de leur territoire.

Réduire l'étalement urbain est une nécessité, surtout lorsque l'on sait que le territoire compte de nombreux logements vacants et autres biens à l'abandon qui attendent d'être réhabilités. Le changement climatique et toutes ses conséquences (risques naturels...) imposent également d'envisager différemment l'aménagement du territoire. Cela se traduira nécessairement par une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation.

Les grandes étapes du PLUi



L'IMPLANTATION DE LA ROSERAIE CONTINUE



Les PEPINIÈRES de CORME ROYAL poursuivent l'implantation de La roseraie en aménageant deux carrés supplémentaires.

La création de ce magnifique jardin de roses situé au cœur du bourg avait débuté en juin 2023 à partir d'un terrain en friche et de deux vergers.

PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE



En lien avec la Chambre d'Agriculture et avec le soutien du Département de la Charente-Maritime, la municipalité a souhaité la plantation d'une haie bocagère riche de 480 arbres d'ornement et arbres à fleurs autour de l'arboretum, de l'aire de jeux et du petit terrain de foot.

L'initiative s'inscrit dans une politique communale volontariste de végétalisation.

Ainsi pour sensibiliser à l'environnement et transmettre des bons gestes, la plantation a été réalisée en compagnie des élèves

de l'école de la commune durant la semaine du 19 janvier 2024.

Nos agents du service technique ont été à la manœuvre pour accompagner chaque enfant dans la plantation des différentes essences d'arbres. Un moment de partage important pour les générations futures, mais également pour nos agents qui œuvrent chaque jour avec passion pour l'embellissement, l'entretien, la préservation et le développement des espaces verts de la commune.

Merci à l'ensemble de l'école d'ÉCOYEUX !



// L'ÉCHO AGENDA

AGENDA DE L'ÉTÉ

12 juillet 2024

Ecoyeux se met en scène. Spectacle des années 80, feu d'artifice et bal. Soirée offerte par la municipalité.

3 août 2024

Cette année, les Eurochestreries de la Charente Maritime fêtent leurs 35 ans ! Le festival international d'orchestres de jeunes vous a préparé de jolies surprises pour cette occasion !

Venez partager la musique avec nous et laissez-vous transporter par

les jeunes musiciens au cœur de l'église Saint-Vivien. Entrée gratuite.

15 août 2024

Cérémonie commémorative du 80^{ème} anniversaire du drame de Château-Gaillard et des Pinarderies ayant coûté la vie à 18 français dont la moyenne d'âge était de 23 ans. Cette cérémonie du souvenir organisée conjointement par les municipalités de St Hilaire de Villefranche, Juicq et Ecoyeux aura lieu aux trois monuments qui ont été érigés en leur honneur.



Pour conclure cette matinée, un verre de l'amitié sera servi à la Salle Château Vieux d'Ecoyeux.

ECOYEUX 12 JUILLET 2024
Place de l'Eglise 21h30

L'ECMA PRESENTE



**80'S
LE SHOW**

CONCERT LIVE GRATUIT
CHANTEURS ET MUSIENS SUR SCENE
FEU D'ARTIFICE à partir de 23H30 et BAL

Buvette et restauration à partir de 19h00
Organisées par les Associations : APE - Palet Ecozien et Ecolibriste

PAS DE RESERVATION

Renseignement : contact@ecoyeux.fr
05.46.95.96.51



35 FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES
Eurochestreries
30 JUILLET - 12 AOÛT 2024
• Olympiades musicales •



Quatuor à cordes "Zahir" - Brésil
& l'Ensemble Virtuoso
(France - Espagne)

SAMEDI
03 AOÛT
ÉCOYEUX
ÉGLISE SAINT-VIVIEN
20H30

CONCERT GRATUIT
(OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ)
RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 05 46 95 96 51

WWW.EUROCHESTRERIES.ORG/17



// L'ÉCHO PRATIQUE



SERVICES

Agence postale 05 46 95 96 50

Ecole 05 46 95 93 46

Bibliothèque 05 46 94 37 36

SANTÉ

Infirmier

M. Mickaël SEPE 06 51 79 80 55

Kinésologue

Mme Julie BAÏOLA 06 88 16 16 34

Pharmacies

Brizambourg 05 46 95 92 48

Fontcouverte 05 46 93 66 41

St Hilaire 05 46 95 30 20

Pharmacie de garde 3237

Relaxothérapeute / Relaxologue

Mme Laetitia CAVAN 06 68 51 12 03

URGENCES

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Gendarmerie Matha 05 46 58 50 17

Centre anti-poison 05 56 96 40 80

// L'ÉCHO INFO

Point d'apport volontaire

Les points d'apport volontaire « verre et papier » situés à côté du boulodrome (rue de la République) ont été déplacés sur le parking du stade municipal.

Ils sont désormais en bois, tout comme ceux situés « rue de la Laiterie ».

Le conteneur destiné à la récupération de vêtements a également été déplacé sur le parking du stade municipal.



// L'ÉCHO DE L'OPPOSITION

Au moment où nous rédigeons ce bulletin, nous vivons une effervescence politique sans précédent. Nous désirons qu'un mode de vie coopératif puisse s'installer dans notre pays, que le bien être et un avenir serein pour tous soient visés par les candidats. C'est ce que nous essayons de faire à notre très modeste niveau en validant la réalisation par l'équipe majoritaires des projets dont nous étions nous aussi porteurs, ou ceux qui seront positifs pour le

village. Si nous nous abstenons ou controns une proposition, nous considérons qu'elle ne sert pas l'intérêt général. Ceci au nom de notre liberté d'expression, gage de démocratie. Formons le vœu que notre pays trouve son mode de vie coopératif. Dans cette attente nous vous souhaitons les temps de repos et de détente attendus en cette période estivale.

*Jean-Dominique Ragonnaud,
Dominique Barbraud,
Catherine Vételet*



l'Écho'yeux

18, rue de la République

17770 ÉCOYEUX

Tél. 05 46 95 96 51

contact@ecoyeux.fr

www.ecoyeux.fr Mairie Écoyeux

Horaires de la Mairie

Lundi et vendredi 13h30-17h30

Mardi 14h-17h30

Mercredi 9h-13h

Jeudi 9h-12h

Directeur de la publication

Pascal GILLARD

Responsable de la publication

Agnès LAFAYE

Création graphique

SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU

sonia@soaddict.com

Photos

D.R. ; FREEPIK

Impression

Raynaud Imprimeurs

Tél. 05 49 06 10 66

